



Mobilité à la Haute école spécialisée bernoise

Instructions générales sur la mobilité des étudiant-e-s

Groupe-cible:

Etudiant-e-s de la BFH intéressé-e-s par un séjour.

Un semestre à l'étranger, un semestre au sein d'une autre Haute école spécialisée de Suisse, ou encore un stage à l'étranger permettent d'acquérir de précieuses expériences et, fait important, d'augmenter son attractivité sur le marché du travail. La Haute école spécialisée bernoise offre à ses étudiant-e-s la possibilité d'effectuer un séjour en Suisse et à l'étranger durant leurs études.

Ces séjours poursuivent les **buts** suivants:

- étendre et approfondir ses connaissances et ses expériences
- se familiariser avec d'autres aspects de son domaine d'études
- se familiariser avec les tendances et avec l'internationalisation de son domaine d'études
- acquérir de nouvelles connaissances pratiques
- promouvoir les compétences transculturelles: meilleure compréhension de la diversité linguistique, culturelle, politico-économique en Suisse et à l'étranger, afin d'acquérir une capacité d'action dans des contextes multiculturels.
- promouvoir les connaissances en langues étrangères (langage technique)
- accroître la responsabilité personnelle dans l'aménagement du plan d'études
- favoriser le développement personnel (autonomie, compétences sociales)

Dans le cadre de leurs études ordinaires, les étudiant-e-s disposent des possibilités suivantes afin d'approfondir leurs compétences dans une langue et/ou un pays étrangers.

Semestre d'études à l'étranger

Découvrir d'autres Hautes écoles, acquérir des compétences linguistiques spécialisées et s'enrichir d'expériences personnelles - un séjour d'études à l'étranger comporte de nombreux avantages.

Stage à l'étranger

Acquérir des expériences pratiques dans un autre pays, approfondir ses connaissances linguistiques tout en découvrant une autre culture - un stage à l'étranger cumule toutes ces possibilités.

Mobilité à l'intérieur de la Suisse

Effectuer un semestre d'échange dans une autre Haute école de Suisse, ou suivre des modules choisis, peut également permettre des découvertes et des échanges sur un domaine d'études dans d'autres cantons et l'acquisition de compétences professionnelles dans une autre langue nationale.

Chronologie

Dans le cadre d'une filière d'études traditionnelle, il est possible d'effectuer un semestre d'études à l'étranger ou dans une autre région linguistique de Suisse dès la 2^e année d'études. Cette exigence ne s'applique pas aux stages.

Planification et organisation

Les semestres à l'étranger sont de préférence organisés en collaboration avec des Hautes écoles partenaires. Les étudiant-e-s peuvent néanmoins également rechercher eux-mêmes une Haute école d'accueil ou une place de stage à l'étranger. Vous pouvez rechercher ici des Hautes écoles partenaires: <https://bfh.moveon4.com/publisher/1/fra>.



Reconnaissance

Les prestations d'études effectuées à l'étranger sont en règle générale reconnues. Afin d'éviter une prolongation du temps d'études, une planification anticipée est recommandée.

Swiss-European Mobility Programme (SEMP, ex Erasmus)

La Suisse participe de manière indirecte à Erasmus en tant qu'Etat tiers depuis le début de l'année académique 2014/2015. La solution suisse, donc le **Swiss-European Mobility Programme SEMP** régit la mobilité des étudiant-e-s entre Hautes écoles partenaires en Europe. Les étudiant-e-s ont ainsi la possibilité d'obtenir des bourses SEMP pour effectuer un semestre de stage ou d'études auprès d'une Haute école partenaire.

Finances

En termes de coûts lors de la planification d'un semestre d'études à l'étranger, il convient de prendre en compte le fait qu'en règle générale, les stages ne sont pas rémunérés, et que certaines Hautes écoles prélèvent des taxes d'études élevées. Les échanges avec une université partenaire donnent le plus souvent lieu à une exonération de ces taxes d'études.

Certificat complémentaire

Le certificat complémentaire «Certificate of Global Competence» offre aux étudiant-e-s la possibilité d'acquérir de manière formelle des compétences inter- et transculturelles durant leurs études et d'obtenir une reconnaissance officielle de ces acquisitions.

Informations complémentaires

Des informations détaillées sur ce sujet sont disponibles sur l'Intranet de la BFH (<https://intranet.bfh.ch>): Directions > International > Mobilité > Étudiants